



Les cahiers de la Vie Fédérale

Année 2013 - n°77
Juillet 2013



En tant que responsables à la Vie Syndicale, nous devons améliorer notre vie syndicale pour mieux l'adapter aux évolutions, aux mutations survenues et à venir dans la société et dans le monde du travail. Dans les USD, vous êtes acteurs et actrices de ce processus, la Fédération s'est d'ailleurs fixé l'objectif de réunir régulièrement les animateurs de la vie syndicale pour permettre de partager les expériences, d'exprimer les attentes et besoins, ainsi que pour proposer de l'aide.

En ce sens, le projet de l'espace orga-qualité de vie syndicale de notre Fédération, adopté à l'issue de notre 10^e congrès, définit un plan d'action autour des axes suivants : renforcer et accompagner les directions syndicales, aider les directions syndicales à gagner en efficacité revendicative et faire progresser nos forces organisées.

Pour ce faire, l'objectif est de mettre en place des secrétaires à l'orga et à la vie syndicale dans toutes les USD, les syndicats de plus de 50 adhérent-e-s. Nous ne partons pas de rien, puisque nous avons déjà recensé 44 responsables à l'orga dans les USD. Nous sommes donc en phase avec la résolution n°3 du 50^e congrès confédéral, qui invite les organisations à « passer du dire au faire » en mettant en place des animateurs à la vie syndicale à tous les niveaux de l'organisation et à les former à la démarche que nous initions sur le renforcement de la CGT.



20 USD, l'USAP et 2 coordinations régionales étaient présentes lors de cette rencontre nationale.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

263, rue de Paris • Case 538 • 93515 Montreuil Cedex • Tél. : 01 48 18 20 98 • Site internet : www.sante.cgt.fr • E-mail : com@sante.cgt.fr

Rapport introductif à la journée (Extraits)

Une Fédération qui se renforce

En termes de renforcement, nous pouvons positiver l'évolution de la syndicalisation dans notre Fédération : Entre 2006 et 2011, 12 684 nouveaux adhérent-e-s ont rejoint la CGT, soit en moyenne plus de 2500 par an. Pour 2011, le cap des 70000 adhérents dans la Fédération est franchi, celui des 71 000 est en passe de l'être et pour 2012 nous en sommes à plus de 4 500 nouvelles adhésions ! L'objectif des 80 000 syndiqué-e-s à la fin de l'exercice 2013 que s'est donné la Fédération en lançant une campagne de syndicalisation, est donc tout à fait réalisable et cohérent avec la résolution 3 du 50^e congrès confédéral. Cette résolution propose de construire des projets qui s'inscrivent dans la durée, en se dotant d'un mode opératoire, d'une méthode pour développer nos forces organisées, garder ou regagner nos adhérent-e-s, s'implanter où on n'est pas... Tels sont les principes qui doivent nous aider pour renforcer la syndicalisation ...

Réduire l'écart partout où nous sommes présents, entre les voix exprimées pour la CGT et notre nombre de syndiqué-e-s doit être un des axes de travail de notre démarche de syndicalisation. Une électricienne, un électeur CGT a pour vocation d'être un-e syndiqué-e CGT. Sans doute, comme le propose encore la résolution 3 du 50^e congrès confédéral, nous faudra-t-il réfléchir à la manière de transformer l'essai marqué lors des élections professionnelles de la FPH, celles dans le privé et l'action sociale, mais aussi tout récemment dans les TPE. Nous avons à développer en ce sens l'analyse des derniers scrutins en affinant le rapport entre nos forces organisées et le nombre de voix portées vers la CGT. Les salarié-es qui placent la CGT en tête dans la majorité des scrutins professionnels ne sont-ils pas potentiellement des syndiqués CGT ?

Les autres axes du projet de l'espace Fédéral Organisation Qualité Vie Syndicale

Développer la qualité de la démocratie syndicale :

⇒ en mesurant son niveau dans les territoires et en recensant notamment la périodicité d'organisation des congrès.

⇒ en aidant nos organisations à organiser ces rendez-vous démocratiques en mettant à leur disposition un guide méthodologie par exemple.

Travailler les conceptions de coopération avec les territoires en parallèle à la nécessaire confédéralisation de notre activité :

⇒ Aider au suivi et à l'animation des plans de renforcement de la CGT en associant les coordinations régionales.

⇒ Réunir régulièrement ces derniers avec les coopérants fédéraux pour construire ensemble des plans de travail régionaux (état des lieux du salariat, carte sanitaire...)

Informers nos syndiqué-e-s :

Améliorer la diffusion de la presse syndicale (fédérale et confédérale). Cela passe par une meilleure connaissance de nos syndiqué-e-s par une plus large utilisation du COGITIEL.

Former nos syndiqué-e-s :

Il nous appartient d'identifier les besoins spécifiques en matière de formation syndicale à partir du recensement des modules de formation suivis par nos dirigeants. Nous avons identifié ce qui relève du domaine de compétence de :

- L'interpro : formation générale, niveaux I et II, CHSCT, secrétaires de syndicats, conseillers du salarié...
- La fédération : formations spécialisées, formations proposées à nos élus et mandatés nationaux, formations des dirigeants (USD, régions, commission exécutive fédérale, collaborateurs politiques...).



Dans l'objectif de connaître, analyser, faire partager et valoriser des expérimentations relatives à la structuration syndicale

Comment avec les recompositions sanitaires et sociales et la mise en place des différentes réformes, notre champ fédéral évolue-t-il dans les territoires ? (rés. 4, 5 et 6 du 49^e congrès confédéral) (dans le périmètre Fédéral). Comment parvient-on à articuler notre structuration syndicale autour de la démarche revendicative selon les engagements pris lors de notre 10^e congrès fédéral ?

A partir des expériences menées au cours de ces trois dernières années, le 50^e congrès confédéral propose trois formes de syndicats qui recouvrent l'ensemble des modes actuels et/ou qu'il nous faudra construire conjointement (UD/FD) :

- Le syndicat d'entreprise ou d'établissement,
- Le syndicat local « professionnel »,
- Le syndicat de site ou de zone.

Nous devons poursuivre nos réflexions sur ce sujet, dans les suites de notre conférence fédérale, en lien avec le dernier congrès confédéral et en amont des congrès de nos unions fédérales.

L'enjeux de la représentativité :

La loi du 20 août 2008 a profondément modifié les règles sur la représentativité et la négociation collective. Pour la première fois, dans le cadre de la réforme de la représentativité syndicale, l'audience des organisations syndicales auprès des salarié-e-s a été mesurée au

niveau national et interprofessionnel, ainsi qu'au niveau de chaque profession. La CGT est indiscutablement première organisation syndicale dans notre pays.

En ce qui concerne la représentativité dans le champ sanitaire et social, public et privé, la CGT se place deuxième organisation syndicale dans le secteur privé. En cumulant les audiences du public, du privé et des TPE, la CGT arrive première organisation syndicale représentative du champ.

Lors de notre travail sur la représentativité, nous avons recensé 543 établissements dans lesquels des listes CGT ont été déposées.

Sur ce nombre, 146 établissements sont connus à la Fédération, mais 397 établissements sont manquants !

Ne convient-il pas de nous questionner sur le sujet ? Où sont ces candidat-e-s, ces élu-es ? Dans les Unions Locales, dans nos USD ? Sont-ils syndiqué-e-s à la CGT?...

Quelles évolutions dans nos pratiques syndicales ?

Etre responsable à l'orga et à la vie syndicale passe nécessairement par la prise en compte des enjeux du syndicalisme d'aujourd'hui, notamment de la question du renforcement de la CGT

Quels moyens doit-on se donner pour organiser la démarche d'animation de la vie syndicale ? Quelles sont les interrogations et les pistes de réflexion que fait naître le salariat d'aujourd'hui et comment participer à la modification de l'activité syndicale de la CGT dans toute sa dimension ? Comment s'approprier l'idée que la démocratie est au cœur de notre démarche ? Que doit-on faire évoluer pour accélérer le renouveau de notre syndicalisme en termes d'orga et de vie syndicale ?



Débat

Lors de cette réunion, les premiers échanges ont pointé que beaucoup de congrès d'USD s'étaient tenus dans la dernière période, donnant lieu à des renouvellements dans les directions d'USD. Souvent à cette occasion, a été mis-e en place la/le responsable à l'OQVS.

Pendant cette initiative, des USD ont fait part de plusieurs expériences de syndicalisation et de déploiements (Le Morbihan, la Côte d'Or, la Charente Maritime, la Haute Vienne, les Hautes Alpes ...)

Le débat a porté sur les difficultés rencontrées dans les territoires :

⇒ peu d'expérience dans le domaine de l'orga-qualité de vie syndicale par manque de formation,

⇒ besoin d'échanger avec les autres USD sur les pratiques syndicales et démocratiques,

⇒ difficultés à s'organiser avec peu de militant-e-s disponibles. Les « multicasquettes » génèrent un manque de temps pour se consacrer à cette partie de l'activité. De fait, la vie syndicale passe après l'actualité, le revendicatif, et entraîne un repli sur l'établissement au détriment de l'interpro et de l'USD.

⇒ manque de connaissance du champ fédéral, du territoire, du salariat,

⇒ questionnement sur l'implication des cadres dans les syndicats,

⇒ droits syndicaux insuffisants lorsque les militant-es sont issu-es du secteur privé,

⇒ dans les USD, manque de connaissance du droit privé pour aider dans les UL.

Des idées à partager :

- Organiser les CE d'USD pour aider les bases à s'organiser, par exemple : Matin CE/Après-midi accueil des salarié-e-s, rendez-vous avec la direction d'un d'établissement, parrainages, distributions...

- Développer la formation des militant-e-s aux différentes responsabilités syndicales. Impliquer les syndiqué-e-s dans la vie syndicale, dès la formation "Accueil" puis leur proposer le niveau 1.

- Travailler en binôme : un-e jeune avec un-e ancien- ne sur les questions d'orga en vue de la transmission d'expériences.

- Faire connaître, vivre et partager les chartes de la CGT : Charte de la vie syndicale, de l'égalité, des élus et mandatés...

- Développer l'utilisation de CoGiTiel. Ce doit être l'outil structurant de la vie syndicale. Cela suppose des formations à l'utilisation sur le tronc commun fédéral.

- Développer un réseau de correspondants USD dans chaque UL.

- Développer les nouveaux modes de communication : création de site, de blog. Attention toutefois à ne pas négliger le « vrai » contact avec les salarié-e-s.

- Préparer dès maintenant les élections FPH prévues fin 2014 : mettre 1 ou 2 camarades responsables de la préparation. Pour la recherche de candidatures, toutes les catégories professionnelles doivent être représentées.

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement lors de créations de bases et assurer le suivi.

- Créer des syndicats afin de regrouper les syndiqué-e-s « isolé-e-s »...



Espace "Vie Syndicale"

ETAT MENSUEL DE SYNDICALISATION JUIN 2013

Chiffres bruts payés à la confédération par l'ensemble des syndicats de France

2010 (Exercice soldé)	
FNI ACTIFS	565 568
FNI RETRAITES	114 786
TOTAL FNI	680 354
COTISATIONS	6 351 821

2011 (Exercice soldé)	
FNI ACTIFS	579 201
FNI RETRAITES	113 098
TOTAL FNI	692 298
COTISATIONS	6 486 506

2012		Evolution date à date
FNI ACTIFS	541 823	+1.29%
FNI RETRAITES	107 820	+0.88%
TOTAL FNI	649 643	+1.23%
COTISATIONS	6 052 088	+1.66%

2013		Evolution date à date
FNI ACTIFS	205 390	+2.70%
FNI RETRAITES	47 050	-3.71%
TOTAL FNI	252 440	+1.44%
COTISATIONS	778 054	-18.63% (*)

(*) une erreur d'imputation cogéïse de +100000 cotisations retraités en juin 2012 fausse ce comparatif

Éléments statistiques sur les adhérents CGT

ADHERENTS CGT	
591 564 syndiqués dans CogiTiel	
HOMMES	63,5%
FEMMES	36,5%
PUBLIC	43,4%
PRIVE	56,6%
≤ 35 ans	15,0%
DONT 30 ANS ET -	6,1%
55 ANS A 59 ANS	14,8%
PLUS DE 60 ANS	17,0%
ENTREPRISE DE - 50 SALARIES	7,8%
PLUS DE 500 SALARIES	58,4%

NOUVEAUX ADHERENTS	
ADHESIONS RECENSEES 2013	20 262
HOMMES	56,4%
FEMMES	43,6%
PUBLIC	38,9%
PRIVE	61,1%
< 35 ANS	35,7%
DONT 30 ANS ET -	21,3%
55 ANS A 59 ANS	5,2%
PLUS DE 60 ANS	2,7%
ENTREPRISE DE - 50 SALARIES	21,4%
PLUS DE 500 SALARIES	52,0%

Nos difficultés :

✓ Un certain nombre de camarades font état de la diminution de syndiqué-es dans les grands établissements, avec une baisse sensible chez les ouvriers. Cela nécessite de développer un travail fédéral sur le sujet.

✓ Le manque de connaissance du secteur privé, peu de militant-e-s car peu de temps syndical dans ce secteur...

Des solutions à partager :

✓ Cohérence et prise en compte au sein des USD du public/privé/action sociale.

✓ Etude du salariat de notre champ avec sa diversité et sa spécificité.

✓ Proposer systématiquement la syndicalisation,

✓ Proposer des réunions conviviales sur des thèmes qui intéressent les salarié-es, penser pour cela à utiliser les Heures mensuelles d'information syndicale (HMIS).



Campagne de syndicalisation
Objectif fédéral :
80.000 syndiqué-e-s
à la fin 2013

Intervention de Valérie LAMOOT (Confédération) - Espace Vie syndicale

Projets de syndicalisation

L'enjeu de la résolution n°3 du 50^e congrès confédéral est bien de dépasser les constats pour construire ensemble, dans la durée, une politique de syndicalisation ambitieuse, adaptée aux réalités, aux situations différentes d'un territoire à l'autre, d'une profession à l'autre, d'un syndicat à l'autre.

Avoir une **politique de syndicalisation** dans la CGT, c'est se doter d'un **projet de syndicalisation** qui soit la propriété collective de l'organisation.

Où en sommes-nous en termes de syndicalisation dans la CGT ? Dans le champ de la santé et de l'action sociale ?

Sur 22 131 197 salarié-es en France en 2010, 567 144 sont adhérent-e-s à la CGT, soit un taux de syndicalisation de l'ordre de 2,56% (nombre d'adhérent-e-s CGT retraité-e-s : 114 737, soit un taux de syndicalisation de 0,85%).

Sur 2 539 000 salarié-e-s de la santé et de l'action sociale en France en 2010, 65 927 adhérent-e-s à la CGT, soit un taux de syndicalisation de 2,59%. (Données Cogitiel, Cogétise, INSEE).

On constate une progression de nos forces organisées, mais dans des proportions relativement faibles. Nous sommes passés de 654 000 adhérent-e-s en 2007 à 692 518 en 2011 (*dans la Fédération Santé et Action Sociale : 62 233 adhérent-e-s en 2007, 72 253 en 2011*). Parallèlement, on constate que l'audience de la CGT augmente : 2 018 454 salarié-e-s votent pour la CGT. Or, nous ne recensons que 692 518 adhérent-e-s. **L'écart entre notre influence et le nombre d'adhérent-e-s se creuse.**

Par ailleurs, 90 000 adhésions ont été recensées en 2 ans et nos forces ont progressé de 23 000 syndiqué-e-s dans la même période (*dans notre Fédération : + 10 000 nouvelles adhésions et au total + 5 500 adhérent-e-s sur*

la période 2009 à 2011). Cela pose la question de la continuité de l'adhésion. Comment faire progresser nos forces dans ce contexte ? Deux conditions sont indissociables : mettre en place des projets de syndicalisation, gagner de nouveaux adhérent-e-s et arrêter d'en perdre.

Les projets de syndicalisation s'élaborent autour de trois axes : Se renforcer où nous sommes présents et s'implanter où on ne l'est pas, stopper la perte des adhérent-e-s, ce qui passe par la démocratie syndicale, la continuité syndicale via les questions de structuration.

Chaque projet doit avoir un pilote (animateur vie syndicale) et se situer dans la durée. Il peut se structurer ainsi :

✓ **Cibler des entreprises où la CGT est présente** : cibler quelques syndicats afin de combler l'écart entre leur audience et leurs forces, désigner un responsable par cible et des acteurs, définir des objectifs à partir de l'état des lieux, faire des bilans d'étape

✓ **Cibler des entreprises et des zones où la CGT n'est pas organisée** : cibler quelques pistes afin de combler l'écart entre audience et forces, désigner un responsable par cible et des acteurs, implanter la CGT, faire des bilans d'étape.

Les étapes du projet :

⇒ Présentation du projet à une commission exécutive (avoir identifié en amont les pilotes et les acteurs et obtenir leur accord),

⇒ Réunion de tous les responsables et acteurs avec le pilote (mise en route du projet),

⇒ Lancer le projet officiellement et médiatiquement (présentation à la presse locale, NVO...),

⇒ Formation « renforcer la CGT, des principes et des actes ».

⇒ Suivi et évaluation (faire un point d'étape à chaque CE et une évaluation une à deux fois par an).

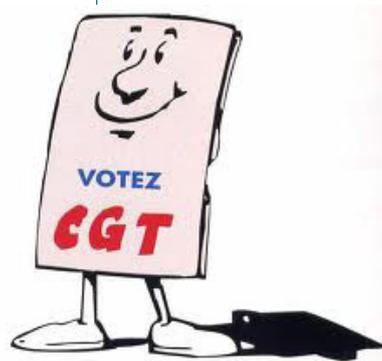
Débat

Les difficultés rencontrées dans les territoires :

- ▶ Politique de syndicalisation difficile à promouvoir en l'absence de responsable à l'orga et à la vie syndicale,
- ▶ L'organisation des syndiqués isolé-e-s,
- ▶ Problèmes en termes de politique financière (manque de ressources, les 4% reversés aux USD insuffisants),
- ▶ Problème de droits et moyens syndicaux notamment dans le secteur privé et de l'action sociale.

Ce qui fonctionne bien :

- ▶ Les formations Accueil,
- ▶ L'organisation des congrès,
- ▶ La volonté de mieux prendre en compte les questions d'orga et de vie syndicale,
- ▶ Le nombre d'adhérents qui progresse dans beaucoup de départements.



Concernant l'organisation des syndiqué-e-s isolé-e-s dans des syndicats départementaux :

il est rappelé que la Fédération ne souhaite pas développer ce type d'organisation. Plus les syndiqué-e-s seront éloigné-e-s des lieux de vie et de travail, plus nous serons en difficulté pour mener l'activité et favoriser la continuité syndicale. Les syndicats départementaux pourraient offrir aux employeurs l'éviction des représentant-e-s des personnels de leur établissement (exemple : un délégué pour 50 établissements ?!).

Compte-rendu du Collectif des CHU du 27 Juin 2013

La matinée a été consacrée à l'orga/qualité de la vie syndicale, l'après midi aux questions revendicatives.

Nous avons débattu du travail mis en place dans les établissements sur les questions d'OQVS afin d'arriver aux élections professionnelles de 2014 renforcés en syndiqué-e-s et avec des camarades responsables de syndicats formé-e-s et organisé-e-s.

Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés : la syndicalisation, la continuité syndicale, le fonctionnement démocratique des syndicats et la place des jeunes dans les collectifs de direction.

Formation syndicale :

Un tour de table a permis de faire connaître les différentes formations d'accueil des nouveaux syndiqué-e-s qui se pratiquent dans les établissements.

Cette formation d'accueil est le premier investissement du/de la nouveau/nouvelle syndiqué-e. Ce moment lui permet de connaître la CGT, ainsi que les responsables de son syndicat. On peut y inviter des non-syndiqué-e-s. Plusieurs modules existent pour cette formation qui est dispensée dans la majorité des établissements présents ce jour. Il est proposé de mutualiser les contenus de formation via la plate-forme confédérale. Pour ce faire, les CHU sont invités à transmettre leurs modules de formation à laformationsyndicale@sante.cgt.fr.

Fonctionnement des syndicats :

Nous constatons que plusieurs établissements réunissent très régulièrement leur bureau et leur commission exécutive.

Concernant la syndicalisation, il semblerait que la tendance soit globalement à la hausse mais bien souvent, les nouvelles adhésions compensent à peine les départs (grande mobilité des personnels soignants).

En fonction de l'influence, des nombreuses restructurations, les pratiques syndicales évoluent, ce qui atteste que la CGT est toujours en mouvement pour être au plus près des salarié-e-s.

Nous avons également pu constater la continuité syndicale et le renouvellement des camarades aux postes de dirigeant-e (les nombreux départs à la retraite de nos responsables demeurent une préoccupation majeure).

Cette dynamique est bien présente dans la majorité des CHUR.



Place des jeunes dans les syndicats :

Le collectif fédéral "jeunes" a présenté son projet et ses activités. Cela a permis d'ouvrir le débat et d'apporter des pistes de travail pour le renouvellement des responsables syndicaux. Cela devient un enjeu majeur dans les CHU.

Les témoignages, les différentes expériences, ont démontré que le renouvellement et l'implication des jeunes dans les responsabilités passent par la formation syndicale et un accompagnement dans les responsabilités de la part de nos camarades plus « anciens ».

Actualité revendicative

Un bilan de la journée d'action nationale du 15 juin à Paris a permis de mesurer la mobilisation dans les départements. Cependant, les objectifs fédéraux de participation n'ont pas été atteints. Plusieurs raisons ont été évoquées : le financement, les moyens de transports, le manque de mobilisation des permanent-e-s, le fait que cette journée soit un samedi, etc. Il en ressort néanmoins que cette manifestation a su donner confiance et redynamiser en vue de la rentrée. La manifestation était très dynamique, avec de nombreux slogans et chansons, même si elle regroupait essentiellement des militant-e-s de notre champ fédéral. Il y a eu toutefois une assez grande participation des petits établissements.

Concernant les revalorisations salariales des Catégories C, la Fédération est actuellement en discussion avec le ministère. Les concertations doivent se tenir jusqu'au 23 Juillet, jour prévu pour la réunion conclusive (*).

Des grilles servant de base aux discussions sont proposées, elles seraient applicables au 1er janvier 2014. Par la suite, des négociations sur l'ensemble des catégories s'ouvriront en octobre, après la remise du rapport « Pecheux ». Un tract et un compte rendu ont été réalisés (cf. note aux orgas BF du 08/07/2013).

Situation financière des établissements :

Les débats confirment les difficultés budgétaires dans lesquelles sont maintenus les établissements. Partout, il y a des restrictions, des fermetures de services, des fusions, la mise en place des communautés hospitalières de territoire, des plans de redressement drastiques. Ce sont des milliers de suppressions de postes, des mises sous tutelle d'établissements, des conditions de travail qui se dégradent, un taux d'emplois précaires dépassant parfois les 20 % et des plans de licenciements de contractuels en préparation.



Il nous faut dépasser ce constat, exiger un financement pour nos hôpitaux publics répondant aux besoins de la population sur tout le territoire, et dire stop à la marchandisation de la santé, de la prise en charge de la personne âgée, de l'Action Sociale.

Dans le cadre de la rentrée, il sera proposé à la CEF que la Fédération soit reçue par la Ministre, accompagnée de tous les secrétaires de CHU sur leurs problématiques spécifiques. Il sera aussi proposé la tenue d'une conférence de presse à l'issue de ce rendez-vous.

* Info de dernière minute :

Aucune organisation syndicale n'étant d'accord avec les propositions gouvernementales, une réunion d'arbitrage est prévue fin août.



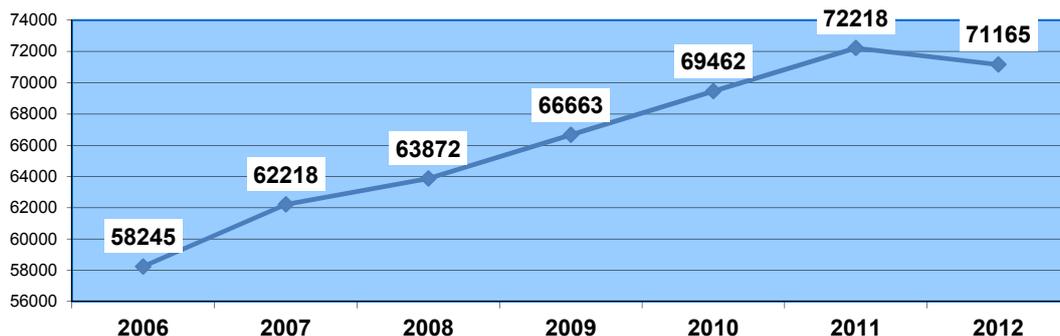
Affiches de la campagne fédérale disponibles auprès de vos USD.



ETAT MENSUEL DE SYNDICALISATION JUIN 2013

Espace ORGA

Adhérents Fédération Santé Action Sociale CGT (2012 non clos)



2012		Evolution date à date en %	2012		Evolution date à date en %
FNI BASE	56 918	2,97	SANTE PRIVEE FNI	8352	-0,76
FNI MICT	10 670	3,77	COTISATIONS	75374	-5,61
FNI RETRAITES	3 577	0,28	ACTION SOCIALE FNI	8785	2,59
TOTAL FNI	71 165	2,95	COTISATIONS	82706	-0,23
COTISATIONS	663 593	2,47	SANTE PUB FNI	46392	3,27
			COTISATIONS	438124	3,45

2013		Evolution date à date en %	2013		Evolution date à date en %
FNI BASE	26 766	6,08	SANTE PRIVEE FNI	3131	7,04
FNI MICT	6 290	18,81	COTISATIONS	9906	-9,11
FNI RETRAITES	2 132	-9,04	ACTION SOCIALE FNI	2380	5,12
TOTAL FNI	35 188	7,05	COTISATIONS	8635	3,39
COTISATIONS	125 353	12,38	SANTE PUB FNI	26302	8,01
			COTISATIONS	95489	15,47

ELEMENTS STATISTIQUES SUR NOS ADHERENTS (au 16 07 2013)

56 112 syndiqués recensés dans COGITIEL			2 888 NOUVEAUX ADHERENTS 2013 recensés dans COGITIEL		
HOMMES	29,36%		HOMMES	23,79%	
FEMMES	70,64%		FEMMES	76,21%	
sur 48 380 fiches syndiqués bien renseignées	PUBLIC 69,05%		sur 2 217 fiches syndiqués bien renseignées	PUBLIC 70,86%	
	PRIVE 30,95%			PRIVE 29,14%	
sur 34 529 fiches syndiqués bien renseignées	<35 ans	15,22%	sur 2 441 fiches syndiqués bien renseignées	<35 ans	28,31%
	DONT - de 30	6,00%		DONT - de 30	15,49%
	55 à 60 ans	18,44%		55 à 60 ans	9,91%
	+ de 60 ans	6,03%		Plus de 60	0,90%
sur 31 189 fiches	ENTREPRISE DE -50 SALARIES	5,55%	sur 1 481 fiches	ENTREPRISE DE -50 SALARIES	6,41%
	+ 500 SALARIES	73,87%		+ 500 SALARIES	70,29%